

Chers parents,

Nous vous remercions d'avoir répondu au sondage, ce qui a permis à l'équipe enseignante de préparer la réouverture progressive de l'école **le jeudi 14 mai**. Les modalités de reprise sont valables jusqu'au **vendredi 29 mai**. Un nouveau sondage vous parviendra pour l'organisation du mois de juin.

Afin de respecter le protocole sanitaire dans le cadre de la stratégie de déconfinement, les enfants ne seront pas forcément accueillis dans leur classe habituelle avec leur enseignant.

En effet, quatre enseignants assureront la continuité pédagogique en présentiel et trois enseignants l'assureront à distance pour les enfants restés à la maison. La directrice mobilisée par la mise en place des modalités concrètes de la réouverture et la relation aux familles ne prendra en charge l'enseignement qu'au cours de la troisième semaine.

A ce jour, 50 élèves dont 10 enfants prioritaires vont reprendre le chemin de l'école courant du mois. Nous accueillerons tous les jours les enfants prioritaires, les autres enfants seront inscrits selon le planning joint par groupe de 10 élèves maximum par classe dans le respect des règles de distanciation, de manière alternative un jour sur deux. Au vu des effectifs, votre enfant ne pourra pas être accueilli tous les deux jours, **nous parlons de rotation**.

Concernant les fratries de l'école élémentaire et de l'école maternelle elles seront accueillies les mêmes jours.

Il est important de sensibiliser vos enfants au fait que l'école ne reprendra pas comme avant le confinement, ils seront dans la même école mais avec d'autres règles, distanciation sociale, gestes barrières (voir le protocole sanitaire), ils ne seront pas avec tous leurs camarades...

Concernant, le travail à distance, il sera également adapté à cette nouvelle situation. En effet, les enseignants auront plusieurs niveaux à gérer qui ne seront pas forcément leur niveau habituel. De ce fait, l'enseignement portera uniquement sur les fondamentaux (français et mathématiques), ce sera principalement de la révision, il n'y aura pas d'avancement dans le programme.

Concernant, le travail en présentiel, ce sera un moment pour écouter vos enfants, leur expliquer les nouvelles règles de la vie commune dans l'école, en particulier les mesures barrières, les principes de distanciation sociale. Ce sera également l'occasion de faire des révisions en fonction des besoins des élèves.

L'enjeu n'est pas de finir les programmes mais de nous assurer que vos enfants maîtrisent les connaissances nécessaires pour poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions.

**La rentrée 2020 prendra en compte les circonstances exceptionnelles de l'année scolaire 2019-2020 et aménagera, jusqu'aux vacances de la Toussaint 2020, des temps pour consolider les apprentissages.**

Concernant l'accueil du matin, au vu du protocole sanitaire et des effectifs nous avons été contraints d'établir un nouveau planning et une nouvelle organisation. Les enfants seront accueillis par un animateur et la police municipale à l'entrée habituelle en respectant le marquage au sol afin de préserver une distance de 1m 50 cm.

L'accueil est prévu comme suit :

**8h20 à 8h30 = pour la classe de CP/CE1 et le dispositif ULIS**

**8h30 à 8h40 = pour la classe de CM2 et CE2/CM1**

**8h40 à 8h50 = pour la classe de CE1 et CM1/CM2**

Les fratries pourront arriver en même temps.

**Afin d'éviter un engorgement à l'entrée de l'école nous vous demandons de respecter ses horaires.**

A leur arrivée, les enfants devront aller se laver les mains et se dirigeront directement dans la classe qui leur sera affectée.

Tous les enfants présents à l'école y resteront toute la journée et déjeuneront à la cantine.

Afin d'éviter les brassages, les enfants resteront toute la journée avec leur groupe pendant les récréations, la cantine, et l'accueil périscolaire du soir (16h30/18h00).

Si vous changez d'avis sur le choix de mettre ou non votre enfant à l'école durant le mois de mai, **il est impératif d'en informer la directrice au plus vite** par mail [0781894k@ac-versailles.fr](mailto:0781894k@ac-versailles.fr) ou par téléphone 01 30 52 95 95.

L'entrée de l'école ne sera autorisée qu'aux personnels de l'Education Nationale, aux personnels municipaux et aux secours.

Je vous rappelle qu'il y a des informations importantes sur le blog de l'école, n'hésitez pas à le consulter régulièrement :

<http://blog.ac-versailles.fr/ecoleelementaireliauzun/index.php/>

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne reprise.

L'équipe enseignante